



PRÉFET DE LA MARTINIQUE  
PRÉFET DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT POUR L'ACTION DE L'ÉTAT EN MER

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE  
COMMANDANT SUPÉRIEUR DES FORCES ARMÉES AUX ANTILLES

Cabinet du préfet  
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 15 juin 2015

## Communiqué de presse

### **Interception d'un voilier et de 86 kg de cocaïne par le *Ventôse* qui permet 15 interpellations en France et en Italie**

Alors qu'elle faisait route vers Fort-de-France pour y faire détruire, par l'antenne Caraïbes de l'office central pour la répression du trafic illicite des stupéfiants (OCRTIS), les 524 kg de Marijuana interceptés le 4 juin 2015, la frégate de surveillance *Ventôse* a été déroutée vers le voilier *Relambi*, battant pavillon de Gibraltar, lui aussi suspecté de trafic de drogues par l'OCRTIS.

L'interception s'est déroulée dans la nuit du 07 au 08 juin 2015, à près de 300 milles nautiques au Nord-Est de la Martinique. Le voilier avait alors entamé une traversée transatlantique en direction de la France. **A son bord, 86 kg de cocaïne ont été découverts lors de la fouille d'une valeur estimée à près de 2,7 millions d'euros sur le marché européen.**

La frégate de surveillance *Ventôse* a accosté mardi 09 juin 2015 à la base navale de Fort-de-France, où le présumé narcotraffiquant de nationalité française, le voilier et la drogue ont été remis à l'antenne Caraïbes de l'office central pour la répression du trafic illicite des stupéfiants (OCRTIS).

Cette interception en haute mer a été le déclencheur d'une vaste opération d'interpellation en Italie et en France aboutissant à l'arrestation de 18 personnes dont 15 ont été écrouées. C'est le résultat d'une longue enquête menée depuis un an par les différents services de la direction centrale de la police judiciaire.

La communication de renseignements transmis par la police anti mafia italienne à la police judiciaire de Nice, concernant des connexions entre des membres de la N'Drangheta et des malfaiteurs français est à l'origine de cette enquête ouverte auprès de la juridiction interrégionale spécialisée de Marseille. L'antenne OCRTIS CARAIBE, chargée de la partie martiniquaise, a repéré le voilier *Relambi* suspecté d'être en lien avec cette organisation criminelle. Ce voilier est arrivé du Maroc avec de la résine de cannabis, et devait retourner avec de la cocaïne chargée en Martinique, à destination de la France métropolitaine. Cinq membres de cette organisation ont été interpellés en Martinique et ont fait l'objet d'un mandat d'amener auprès du juge d'instruction de la JIRS de Marseille, chargé de l'enquête.

Agissant dans le cadre de l'Action de l'État en mer, les forces armées aux Antilles opèrent régulièrement de manière coordonnée avec les autres administrations françaises ainsi que ses partenaires étrangers de la Caraïbe, pour réprimer les trafics de drogue en haute mer. Ces opérations sont placées sous l'autorité de Fabrice Rigoulet-Roze, préfet de la Martinique, délégué du gouvernement pour l'action de l'État en mer aux Antilles et conduites depuis le centre opérationnel interarmées implanté à Fort-de-France par le contre-amiral Georges Bosselut, commandant supérieur des forces armées aux Antilles et commandant de la zone maritime Antilles. Elles sont menées en parfaite collaboration avec l'autorité judiciaire (JIRS de Fort de France).

Ces opérations illustrent la détermination et l'efficacité de l'action interministérielle menée par la France pour lutter contre le trafic de produits stupéfiants en zone maritime Antilles.

**Ces opérations portent le bilan de cette année 2015 à plus de 5,9 tonnes de drogue interceptées en mer par l'action conjointe des services français dans la zone maritime Antilles.**

Contact réservé aux médias :

Préfecture : Audrey HAMANN 0696-28-34-42 / 0596 39 39 20

1/1